



Office Benelux de la  
**Propriété  
intellectuelle**

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)  
Chemin des Colombettes 34  
CH-1211 GENEVE 20  
SUISSE

La Haye, le 1 avril 2020

Contact: Gerda Veltman

Nos réf: REG/OPPO/2015950

Téléphone: +31 70 349 12 09

Dossier: Natural Organics Inc. (E 018005206, E 015355746, E 013141205, E 009836297) vs UNIVA Marketing Limited (I 1511625)

*Concerne :* Avis de refus provisoire consécutif à une opposition - refus provisoire total

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous faisons parvenir un avis de refus total provisoire d'un enregistrement international, consécutif à une procédure d'opposition. Nous vous remercions de l'adresser dans les meilleurs délais au titulaire de l'enregistrement concerné ou, le cas échéant, à son mandataire. Les coordonnées requises par votre Office, conformément à la règle 17(2) et (3) du règlement d'exécution commun, sont les suivantes :

***I. Numéro de l'enregistrement international :***

1511625

***II. Nom et adresse du titulaire de l'enregistrement international :***

UNIVA Marketing Limited

Suites 2105B-07B, 21/F, Tower 1,

China Hong Kong City, 33 Canton Road,

Pays-Bas  
ABN AMRO  
IBAN NL68ABNA0240036700  
BIC: ABNANL2A

Belgique  
BNP Paribas Fortis  
IBAN BE 24 0014 3183 0538  
BIC: GEBA BEBB

Luxembourg  
BGL BNP Paribas  
LU 50 0030 0556 7430 0000  
BIC: BGLL LULL

Boîte Postale 90404  
NL-2591 LK La Haye  
t +31 70 349 11 11  
i www.boip.int

Tsim Sha Tsui,

Kowloon

Hong Kong (CN)

**III. Motif de refus :**

Le 30 mars 2020, une opposition a été introduite contre l'enregistrement international susmentionné. L'opposition est recevable. Vous trouverez en annexe un document comprenant les données relatives à cette opposition. Dispositions légales : article 2.18 de la Convention Benelux en matière de propriété intellectuelle. Les articles 2.14 et 2.16 sont applicables (voir notre site internet).

**IV. Coordonnées de la marque sur laquelle l'opposition est basée (voir copie en annexe) :**

no. d'enregistrement (1): voir annexe

date de dépôt : voir annexe

marque : voir annexe

titulaire de la marque : voir annexe

liste des produits et/ou services sur lesquels l'opposition est fondée : voir annexe

no. d'enregistrement (2): voir annexe

date de dépôt : voir annexe

marque : voir annexe

titulaire de la marque : voir annexe

liste des produits et/ou services sur lesquels l'opposition est fondée : voir annexe

no. d'enregistrement (3): voir annexe

date de dépôt : voir annexe

marque : voir annexe

titulaire de la marque : voir annexe

liste des produits et/ou services sur lesquels l'opposition est fondée : voir annexe

no. d'enregistrement (4): voir annexe

date de dépôt : voir annexe

marque : voir annexe

titulaire de la marque : voir annexe

liste des produits et/ou services sur lesquels l'opposition est fondée : voir annexe

**V. Produits et/ou services qui pourraient être affectés par l'opposition :**

voir annexe

**VI. Recevabilité provisoire pour une partie des droits invoqués :**

Pas d'application.

**VII. Début de la Procédure :**

La procédure commence le 2 juin 2020, c'est-à-dire à l'issue du délai communément appelé 'cooling-off' de deux mois. Le moment venu, vous recevrez un avis vous informant du début de la procédure.

Nous avons informé l'opposant que la seconde partie de la taxe d'opposition devait être payée avant le début de la procédure.

**VIII. Irrégularités :**

Un mandataire doit avoir un domicile ou un siège dans l'Union européenne ou l'Espace économique européen. C'est pourquoi nous vous prions de nous communiquer une adresse (de correspondance) sur ce territoire.

**IX. Explication concernant la langue de la procédure :**

L'opposant a indiqué qu'il préfère l'anglais comme langue de la procédure. Etant donné qu'il s'agit d'une marque internationale, la langue de la procédure est la langue de l'Office Benelux (français, néerlandais ou anglais) choisie par le défendeur dans un délai d'un mois à partir de la présente notification soit au plus tard le 1 mai 2020. A défaut de choix, la langue de la procédure sera l'anglais

Le défendeur peut modifier les choix linguistiques en accord avec la partie adverse, jusqu'au début de la procédure.

**X. Oppositions multiples :**

Pas d'application.

Enfin, le défendeur peut en accord avec la partie adverse, demander la suspension de la procédure d'opposition. Cette suspension dure quatre mois et peut être prolongée par périodes successives de la même durée. Durant une suspension sur demande conjointe, chaque partie peut à tout moment en demander la levée. Avant le début de la procédure, la suspension ou sa prolongation est gratuite durant les 12 premiers mois.

Toute correspondance dans la procédure d'opposition doit être dirigée à l'Office Benelux de la Propriété intellectuelle.

Conformément au règlement d'exécution, la présente notification est également adressée à la partie adverse.

Nous espérons que ces informations vous ont été utiles et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Meilleures salutations,

Gerda Veltman  
Examineur

**Coordonnées de l'opposant et du (des) droit(s) invoqué(s)**

**OPPOSANT**

Natural Organics Inc.  
548 Broadhollow Road  
NY 11747-3708 Melville  
Etats-Unis d'Amérique

**MANDATAIRE**

Kilburn & Strode LLP  
Laapersveld 75  
1213 VB Hilversum  
Pays-Bas

**Droit invoqué 1**

Marque : NATURES PLUS  
Numéro : E 018005206  
Date du dépôt : 02-01-2019  
Date d'enregistrement : 04-07-2019  
Date de début de l'obligation d'usage : 04-07-2019  
Date de priorité :  
Date d'échéance : 02-01-2029  
Classes : 35 44  
Classes sur lesquelles l'opposition est basée :  
Tous les produits / services protégés par l'enregistrement

**Droit invoqué 2**

Marque : NATURES PLUS  
Numéro : E 015355746  
Date du dépôt : 19-04-2016  
Date d'enregistrement : 16-01-2017  
Date de début de l'obligation d'usage : 16-01-2017  
Date de priorité :  
Date d'échéance : 19-04-2026  
Classes : 5  
Classes sur lesquelles l'opposition est basée :  
Tous les produits / services protégés par l'enregistrement

**Droit invoqué 3**

Marque : NATURE'S PLUS SPIRU-TEIN  
Numéro : E 013141205  
Date du dépôt : 04-08-2014  
Date d'enregistrement : 12-01-2015

**Opposition**  
Numéro : 2015950  
date d'introduction : 30-03-2020  
(suite)

Date de début de l'obligation d'usage : 12-01-2015  
Date de priorité :  
Date d'échéance : 04-08-2024  
Classes : 5 30  
Classes sur lesquelles l'opposition est basée :  
Tous les produits / services protégés par l'enregistrement

**Droit invoqué 4**

Marque : NATURE'S PLUS  
Numéro : E 009836297  
Date du dépôt : 24-03-2011  
Date d'enregistrement : 05-10-2011  
Date de début de l'obligation d'usage : 05-10-2011  
Date de priorité :  
Date d'échéance : 24-03-2021  
Classes : 3 5 30  
Classes sur lesquelles l'opposition est basée :  
Tous les produits / services protégés par l'enregistrement

**Opposition**  
Numéro : 2015950  
date d'introduction : 30-03-2020  
(suite)

**Coordonnées du défendeur**

**DEFENDEUR**

UNIVA Marketing Limited  
Suites 2105B-07B 21/F Tower 1 China Hong Kong City 33 Canton Road  
- Hong Kong  
Hong Kong

**MANDATAIRE**

ELLA CHEONG LLC  
300 Beach Road #31-04/05 The Concourse  
- Singapore 199555  
Singapour

**MARQUE :**



NATURALLY PLUS SUPER LUTEIN

Numéro : I 1511625

Date du dépôt : 06-11-2019

Date de publication : 30-01-2020

Classes : 05 29

Classes contre lesquelles l'opposition est dirigée :

Tous les produits / services protégés par l'enregistrement

**L' opposition est recevable**